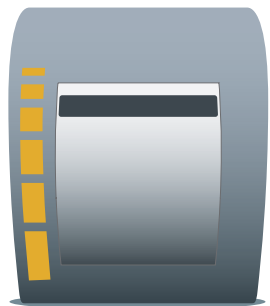


MODE D'EMPLOI // 2018 //

DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES



COLLECTE DES DECHETS ZAC BORDS DE SEINE ATHIS-MONS JUVISY-SUR-ORGE

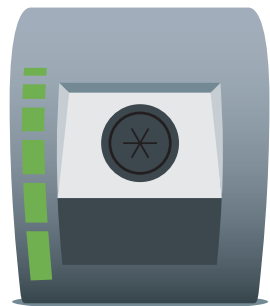


Jetez vos déchets en vrac sans sac plastique.



EMBALLAGES ET PAPIERS :

Bouteilles, sacs, sachets et contenants plastique ou aluminium, emballages carton, boîtes de conserve, bombes aérosols, journaux/magazines, papiers d'écriture, enveloppes blanches, suremballages, blisters, films, pots et barquettes en plastique ou polystyrène.

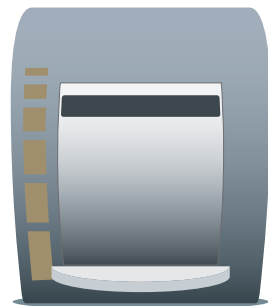


Jetez vos déchets en vrac sans sac plastique.



VERRE :

Bocaux, bouteilles, flacons.



En cas de doute, jetez vos déchets dans la poubelle des ordures ménagères.



ORDURES MÉNAGÈRES :

Restes alimentaires

DÉCHÈTERIES

Encombrants, déchets du bricolage ou du jardinage, déchets toxiques, gravats et matériaux divers, appareils électroménagers.

GRATUIT SUR PRÉSENTATION D'UN BADGE D'ACCÈS.

Procurez-vous le badge du Siredom auprès du service déchets 29 quai de l'industrie à Athis-Mons.

Déchèterie du Siredom de Morangis / Voie du Cheminet – Morangis.

Horaires d'été du 1^{er}/04 au 14/10 :

Du lundi au samedi : 9h-12h / 13h-18h, dimanche et jours fériés : 9h-12h

Horaires d'hiver du 15/10 au 31/03

Du lundi au samedi : 9h-12h / 13h-17h, dimanche et jours fériés : 9h-12h

Fermeture les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.

NOUVEAU ! DÉCHÈTERIE MOBILE À ATHIS-MONS

Une déchèterie mobile s'installe chaque jeudi sur le parking de la recyclerie de 13h30 à 16h30 (29 Quai de l'Industrie à Athis-Mons). Hors gravats, déchets d'activités de soin, batteries et piles.

Carte de déchèterie obligatoire.

Fermé les jours fériés

RAMASSAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Lundi 15 janvier	Lundi 21 mai	Lundi 6 août	Lundi 22 octobre
Lundi 5 février	Lundi 28 mai	Lundi 13 août	Lundi 29 octobre
Lundi 19 mars	Lundi 4 juin	Lundi 20 août	Lundi 5 novembre
Lundi 26 mars	Lundi 11 juin	Lundi 27 août	Lundi 12 novembre
Lundi 2 avril	Lundi 18 juin	Lundi 3 septembre	Lundi 19 novembre
Lundi 9 avril	Lundi 25 juin	Lundi 10 septembre	Lundi 26 novembre
Lundi 16 avril	Lundi 2 juillet	Lundi 17 septembre	Lundi 3 décembre
Lundi 23 avril	Lundi 9 juillet	Lundi 24 septembre	Lundi 10 décembre
Lundi 30 avril	Lundi 16 juillet	Lundi 1 ^{er} octobre	
Lundi 7 mai	Lundi 23 juillet	Lundi 8 octobre	
Lundi 14 mai	Lundi 30 juillet	Lundi 15 octobre	

Maximum 5 fagots attachés (150x10 cm) et 5 sacs ouverts de 100 litres

Les déchets végétaux doivent être sortis la veille au soir.

Il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique en dehors des jours de collecte.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Vendredi 5 janvier	Vendredi 13 avril	Vendredi 20 juillet	Vendredi 26 octobre
Vendredi 19 janvier	Vendredi 27 avril	Vendredi 3 août	Vendredi 9 novembre
Vendredi 2 février	Vendredi 11 mai	Vendredi 17 août	Vendredi 23 novembre
Vendredi 16 février	Vendredi 25 mai	Vendredi 31 août	Vendredi 7 décembre
Vendredi 2 mars	Vendredi 8 juin	Vendredi 14 septembre	Vendredi 21 décembre
Vendredi 16 mars	Vendredi 22 juin	Vendredi 28 septembre	
Vendredi 30 mars	Vendredi 6 juillet	Vendredi 12 octobre	

Bois, ferraille, gros cartons. Ne sont pas collectés les pneus, pots de peinture, gravats, déchets de chantier, sanitaires, batteries, bouteilles de gaz, appareils électroménagers...

Le volume maximum est de 2m³ par enlèvement.

N'emballez pas vos petits encombrants dans des sacs afin que leur nature puisse être contrôlée.

Les encombrants sont à sortir la veille au soir.



MODE D'EMPLOI // 2018 //

DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES



COLLECTE DES DÉCHETS
ZAC BORDS DE SEINE
ATHIS-MONS
JUVISY-SUR-ORGE

LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE ÉQUIPE VOTRE QUARTIER EN POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS. ILS REMPLACENT LES TRADITIONNELS BACS POU-BELLES ROULANTS.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Les points d'apports volontaires sont situés au plus proche des sorties d'immeubles. Il y a une borne pour chaque type de déchets : emballages et journaux magazines, verre et ordures ménagères. Triez, portez vos déchets grâce au sac de tri qui vous a été remis et jetez-les dans la bonne borne.
- Les bornes sont sécurisées pour les enfants. Leur hauteur a été étudiée pour les personnes à mobilité réduite.
- Les collectes des encombrants et des déchets végétaux sont maintenues.

QUELS AVANTAGES ?

- Les points d'apports volontaires sont plus hygiéniques et esthétiques que les bacs roulants qui encombraient les trottoirs et débordaient. Ils sont constitués d'une cuve enterrée et insonorisée.
- Les points d'apports incitent davantage à trier ses déchets que les vide-ordures et les traditionnels bacs roulants où souvent tout était mélangé.
- La cuve des points d'apports est de grande capacité. Les camions de collecte n'ont plus besoin de passer quotidiennement. Cela permet de réduire les nuisances, les pollutions et de maîtriser les coûts.

Consignes de tri, conseils pour réduire vos déchets, badge d'accès aux déchèteries :
faites vos demandes et informez-vous sur portesessonne.fr

DES RÉFLEXES POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS

LE RÉEMPLOI :

la Recyclerie récupère les objets, les répare et les revend à petits prix.
Recyclerie des Portes de l'Essonne : 29 quai de l'Industrie à Athis-Mons.
Tél. : 01 69 57 84 34



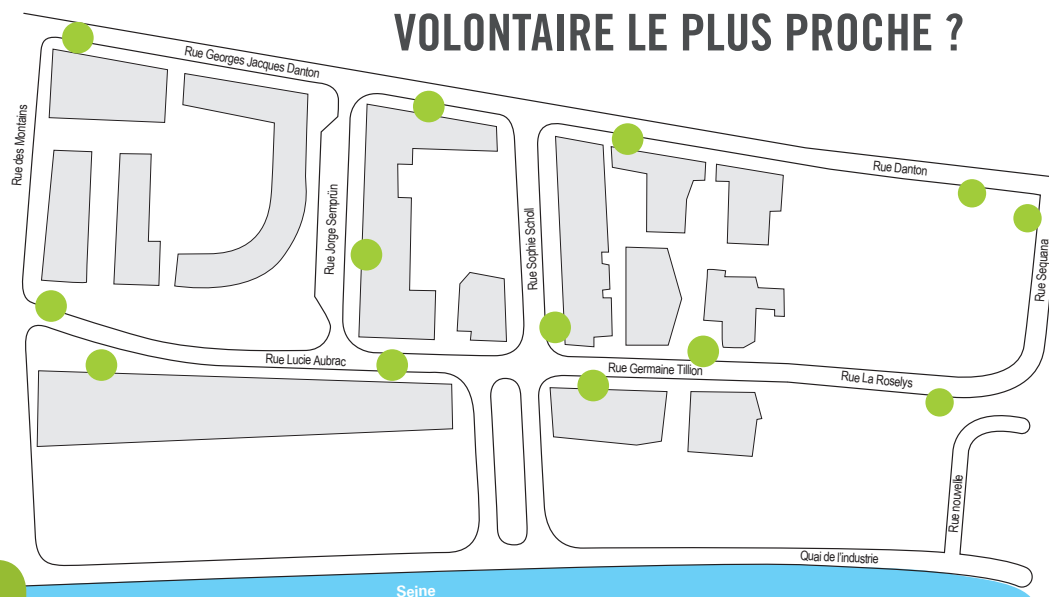
ALLO RÉCUP : ENLÈVEMENT À DOMICILE

Pour vos objets encore en bon état : meubles, cycles, objets de jardin, vaisselle, livres, jouets, électroménager, appareils électriques...

Faites appel à Allo récup' ! Tél. 01 69 57 84 29.

Service gratuit pour tous les habitants du territoire, limité à 4 enlèvements par an, 3m³ maximum par enlèvement.

OÙ TROUVER VOTRE POINT D'APPORT VOLONTAIRE LE PLUS PROCHE ?



AU QUOTIDIEN

COLLECTE ET CONSIGNES
de tri : 01 69 57 80 66.

(Dotation, remplacement, réparation de bacs poubelle).

Badges d'accès aux déchèteries :
faites vos demandes et informez-vous sur portesessonne.fr, service déchets :
29 quai de l'industrie à Athis-Mons
01 69 57 80 63.

LE COMPOSTAGE : Tél. 01 69 57 80 68.

La solution pour obtenir votre engrais naturel à partir des déchets végétaux et de cuisine, idéal en pavillon mais aussi en appartement !

Faites votre demande sur portesessonne.fr, rubrique Vivre et Entreprendre / Déchets / Compostage et déchets du jardin.

